

Année 2018

## Tous nos voeux !



En 2017, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont invité les Coxéens **à partager la Galette à l'occasion des Vœux.**

Cette rencontre entre le Conseil Municipal et les Coxéens permet d'informer les habitants des nouveaux projets au niveau de la Commune et de la Communauté de Commune.

De nombreuses personnes se sont déplacées et nous remercions toutes ces personnes.

Le succès ayant été au rendez-vous, l'invitation a été renouvelée le 13 janvier 2018.

*Merci de votre participation !*

## Edito du Maire :



Chères Coxéennes,  
Chers Coxéens,

Les années 2016 et 2017 ont été deux

**années de changements pour notre Communauté de Communes des Coteaux de Cadours** qui ont eu des répercussions sur la vie de notre Commune et dans nos priorités. Nous devons nous préoccuper notamment de la **Compétence des Affaires Scolaires** par les changements de **Restauration de la cantine scolaire** et par la création d'un **Centre de Loisirs**. Notre autre préoccupation a été de **limiter l'augmentation de nos impôts** après cette fusion, ce que nous avons réussi !

Nous travaillons désormais en coopération permanente avec notre Communauté de Commune des Hauts Tolosans.

L'objectif de l'année 2018 est de se **focaliser** désormais sur notre commune.

**Nous continuons à œuvrer** pour chacune et chacun d'entre vous, afin de contribuer au bien-être des familles et des habitants **avec nos moyens financiers** qui sont malgré tout limités et qui diminuent très sensiblement par une baisse des dotations de l'Etat et avec beaucoup d'incertitude pour l'avenir.

**Roland CLEMENÇON**  
Votre Maire

# Nos projets 2017 réalisés...

L'année 2016 avait été l'année du changement pour être conforme à la loi Nôtre

C'est ainsi que la Communauté de Commune des Coteaux de Cadours (CCCC) et la Communauté de Commune de Save et Garonne ont fusionnées pour ne former qu'une seule Communauté de Commune. La nouvelle Communauté de Commune se nommera désormais les « Hauts Tolosans » à partir du 01 avril 2018.



Une des conséquences de ce changement concerne la Compétence des Affaires Scolaires qui a été restituée aux communes de la CCCC.

Dans l'intérêt de nos enfants pour leurs proposer des services adaptés et pour gérer nos Ecoles de Brignemont, Cadours et Cox, douze communes se sont regroupées pour former une Entente. C'est ainsi que le « Portail Famille » a vu le jour pour faciliter l'information des parents aux activités scolaires, périscolaires, extrascolaires et à la cantine. Les parents peuvent, depuis leur domicile, inscrire leurs enfants à la cantine et au centre de loisirs, consulter les menus, ...

## Gestion des repas

Le **Syndicat Val de Save** ayant été dissout au 31 août 2017, un appel d'offre a été réalisé et un contrat a été signé pour 2 ans avec le prestataire « **Ansamble** » qui prépare désormais les repas de nos enfants à la cantine.

Ce prestataire propose également le **portage à domicile** pour tous les habitants.



## Centre de loisirs



Avec les communes de l'Entente Scolaire, nous avons dû également faire face à un autre changement pour nos enfants. Suite à la décision de Périscol de s'installer au Castéra et pour garder un service à proximité des familles, nous avons créé au 1<sup>er</sup> juillet 2017 un **centre de loisirs à Cadours**.

**Et quel succès !** Dès l'ouverture, plus de 50 enfants ont participé aux activités proposées par notre personnel de l'Entente. Nous avons obtenu récemment par le CDCS l'accord pour accueillir désormais 70 enfants.

*Merci aux familles qui nous font confiance !*

## Sorties scolaires

Les enfants de l'école de Cox ont réalisés un magnifique voyage scolaire dans les Hautes-Pyrénées. Pour les 18 enfants habitants à Cox, la commune a participé à hauteur de 60 € par enfant.



## De nouvelles décorations de Noel

Le Conseil Municipal a proposé d'apporter plus de lumières en période de Noel dans notre commune et de mettre en valeur la Halle.

En vous promenant sur notre place, vous avez eu certainement l'occasion de voir ces nouvelles décorations.



## Les travaux réalisés en 2017

Plusieurs chantiers ont été réalisés :



Travaux de rénovation **au Presbytère** suite à des dégâts d'humidités



Travaux d'extensions de l'**éclairage**



Suite à la sécheresse de 2012, il était nécessaire de consolider l'édifice de l'**Eglise**. Ces travaux d'un montant de 161 977.00 € TTC, commencés en septembre 2015, se sont terminés en novembre 2017. L'assurance a pris en charge le montant de ces travaux dans le cadre des catastrophes naturelles.



De nombreux **filets** ont été installés pour dénicher les pigeons qui occasionnent des dégâts dans la cour de l'école, à la Mairie et à la Halle.



*D'autres projets ont été étudiés  
et  
seront mis en place en 2018...*

### En terme de communication :



Pour confirmer notre identité communale, avec les conseils d'un bénévole, Jean-François BINON, nous avons créé le **Blason de la Commune**. L'écuelle et l'oule évoquent les quatre siècles d'Artisanat Potier, qui ont fait la renommée de notre commune, les clefs de saint Pierre, le saint patron de notre Paroisse, la couleur verte et l'épi de blé représentent l'agriculture et enfin la croix occitane, notre région. Ce blason sera désormais apposé sur chacun de nos documents.

Un **panneau d'informations** sera installé sur la Place des Potiers pour informer les Coxéens des activités programmées dans le village.



Un **site internet** verra le jour dans les prochaines semaines pour vous informer des démarches administratives à suivre, des informations pratiques, de tous événements organisés dans la Commune de Cox.

Les **noms des rues** du plan de Cox sur internet ne correspondent pas ?  
La localisation du GPS a une incohérence avec le nom de votre rue ?  
Votre déclaration d'impôt est envoyée à votre adresse mais avec un nom de rue différent ?  
Pourquoi ?



C'est parce que les noms et numéros des rues n'ont pas été formalisés. Ils le seront en 2018. Il n'y aura plus de risque d'erreurs. Ainsi le livreur n'aura plus de difficultés à vous localiser et vous livrez le colis.



Vous allez recevoir prochainement le **DICRIM** (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) dans votre boîte aux lettres... Ce document, obligatoire, rédigé par le Conseil Municipal, a pour objectif **d'informer le citoyen des risques majeurs** auxquels il peut être exposé. Informé sur les phénomènes, leurs conséquences et les mesures pour s'en protéger et en réduire les dommages, il sera ainsi moins vulnérable...

## Les travaux d'améliorations :



Le **projet d'urbanisation** de la rue des Métiers entre le chemin de l'Église et le chemin du Camy Vieil a démarré. Son but est de sécuriser les déplacements et de ralentir la vitesse des véhicules par la confection de ralentisseurs et d'un piétonnier. Un aménagement de l'espace devant le monument aux morts sera envisagé à cette occasion.

Le Bureau d'Etudes « Axe Ingénierie » a commencé à élaborer le projet.

Un projet de construction d'un **columbarium** sera réalisé. Il s'agit de proposer 10 cases pouvant accueillir 2 urnes chacune. Le Conseil Municipal rédigera en 2018 un règlement en précisant les tarifs des concessions.

Des travaux de rafraîchissement seront également réalisés : peinture de la grille et du mur du cimetière.



Un DCE (document des consultations des entreprises) va être rédigé pour réaliser les toilettes au **Foyer Communal** soit en les construisant à l'intérieur du Foyer ou à l'extérieur. La surface, la sécurité, la faisabilité technique et le budget seront pris en compte pour déterminer le choix final du projet.

Les **travaux d'extensions de l'éclairage** publics continueront Chemin de La Fontasse et Impasse Roudouly.



Un nouveau service va être testé à Cox dans les prochaines semaines. Il s'agit de la **Machine à Pain**.

Vous voulez une baguette ? Il vous suffira de venir la chercher dans ce distributeur. Vous aurez une baguette de Tradition pour le prix de 1,10 €.

La machine est alimentée chaque jour - vers 8 heures - voire 2 fois par jour selon notre consommation (sauf le lundi, le jour de fermeture de la boulangerie). Le boulanger, qui est un artisan local, et non un industriel, est informé en temps réel de l'état de la machine. La qualité du pain est aussi au rendez-vous, puisque la baguette proposée dans le distributeur a remporté en 2016 le deuxième prix de la baguette de tradition du Tarn-et-Garonne. Le boulanger livre plusieurs communes autour de Cox.

Ce test se fera sur une période de 4 mois. Si le résultat est concluant et que vous êtes satisfaits, nous garderons ce distributeur.

Des **améliorations** seront apportées sur la Place des Potiers par l'ajout de poubelles et d'autres sujets à venir...

# Un budget juste et maîtrisé

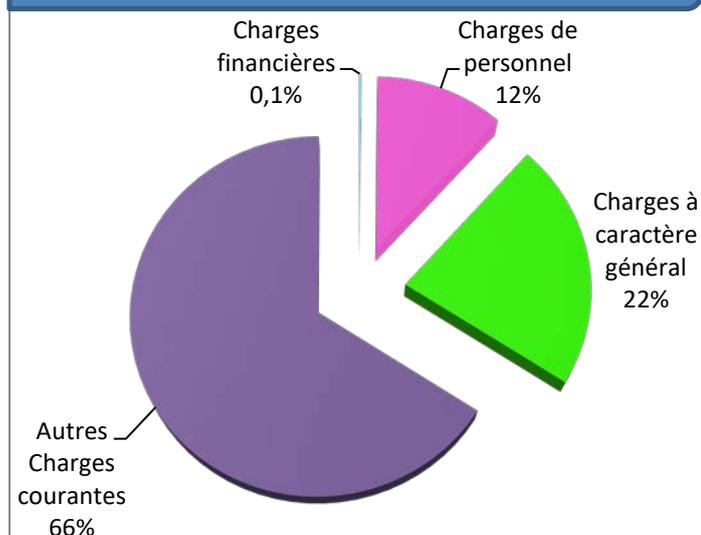


## ➤ BUDGET 2017

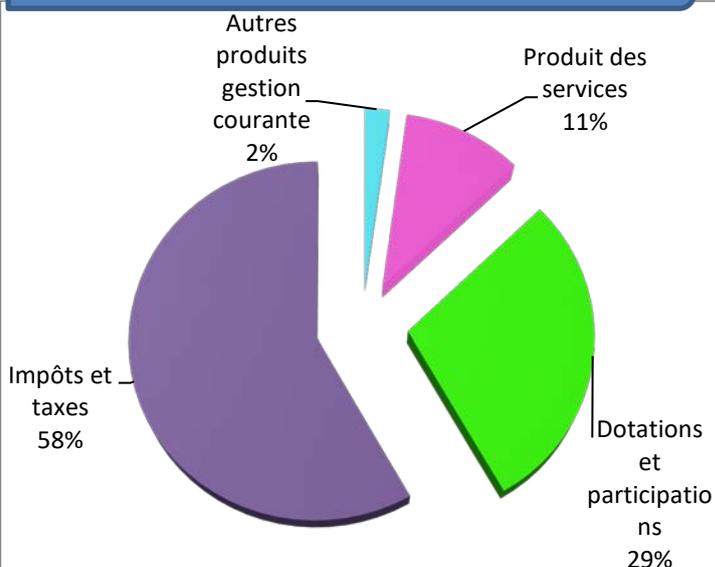
Le budget se décompose en deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune d'elle doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

La **section de fonctionnement** regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité territoriale, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année

### Dépenses de fonctionnement 2017

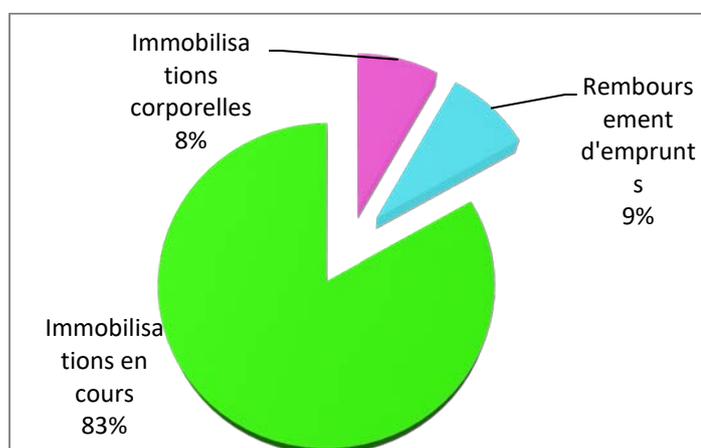


### Recettes de fonctionnement 2017

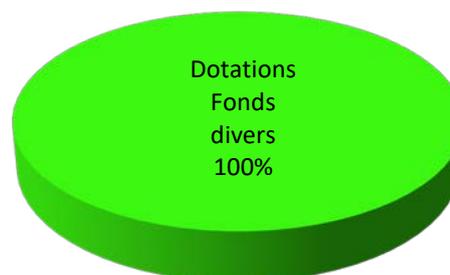


La **section investissement** retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune. Pour les dépenses, il s'agit entre autres des nouveaux travaux (par exemple la construction d'une médiathèque), les acquisitions immobilières, mais également des remboursements des sommes empruntées.

### Dépenses d'investissement 2017



### Recettes d'investissement 2017



# Notre village



## *L'Histoire des Cloches de notre village*

Chaque demi-heure, elles sonnent le gong... chaque jour, elles sonnent l'Angelus...

Elles sont au nombre de trois. L'église possède un clocher de forme carré qui protège les cloches. Chacune porte le nom de son concepteur.



La 1<sup>ère</sup> pèse 197 kg et a été réalisée par Joseph Chatelet et Amans Triadou en 1809,

La 2<sup>ème</sup> pèse 160 Kg et a été réalisée par Chatelet Père et Fils en 1803,



La 3<sup>ème</sup> pèse 79 Kg et a été réalisée par Viguiet St à Toulouse en 1830.



## Naissances

02 janvier 2017  
25 mars 2017  
13 septembre 2017  
22 octobre 2017

Georges BERNARD  
Séréna CADEC  
Louna CAMOREYT  
Eilan RIVIERE LAFAGE



## Mariage

26 août 2017

Laurent MEUNIER et Claire DIRAT



## Décès

09 août 2017  
12 octobre 2017

Georges TESSIER  
Jean-Pierre BOYER



Les **passesports, cartes d'identité, les cartes grises** ne se font plus à la mairie de Cox.

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, les **PACS** sont enregistrés en Mairie

**Vous avez une autre question sur votre Commune ?**

**MAIRIE DE COX** – 1 rue des Métiers - 31480 COX  
Tel : 05 61 85 92 16 – Fax : 05 61 85 92 16 - @ [mairie.cox31@wanadoo.fr](mailto:mairie.cox31@wanadoo.fr)  
Heures d'ouverture au public : Mardi de 14h à 18h00

## Annuaire utiles

**Sapeurs-Pompiers : 18 ou 112**

**Gendarmerie : 17**

**SAMU : 15**

## Location du foyer

### Vous souhaitez louer la salle des fêtes ?

La location du foyer communal est réservée exclusivement aux Coxéens.

Une participation de 50 € et une caution d'un montant de 200 € sont demandées à la location de la salle.

La caution vous sera restituée s'il n'y a pas eu de dégradations constatées et que le ménage aura été correctement effectué. Un état des lieux est réalisé en début et fin de location.

Contactez la mairie pour réserver le foyer communal.



## Transports en car

### Vous souhaitez aller à Toulouse ?

#### Le Conseil Départemental met à disposition la ligne

**73** : Cadours - Mondonville - Toulouse

Les horaires sont disponibles sur le site des transports de la Haute Garonne ([www.cg31.fr](http://www.cg31.fr)), en Mairie ou en contactant le Service au N° VERT 0 800 511 883

Deux navettes aller le matin, et deux navettes retour le soir.  
Différents tarifs sont proposés en fonction de votre besoin et de votre trajet.



## La Poste de Cadours propose de nouveaux services

La Poste de Cadours est devenue la Maison de Service Au Public



À Cadours,  
les postiers sont à vos côtés  
pour vous guider dans vos démarches  
administratives en ligne.



En fonction des partenaires ci-dessous



Accès à Internet, ordinateur, tablette,  
imprimante et scanner sont à votre  
disposition gratuitement

pour réaliser vos démarches auprès  
des organismes publics, avec l'appui  
d'un chargé de clientèle si besoin.

À La Poste, sont désormais réunis, la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé  
au Travail, Pôle Emploi et la Caisse d'Allocation Familiale.

Vous disposez d'un espace d'accueil en libre-service avec des outils numériques  
et d'une connexion Internet pour accéder aux services en ligne des organismes publics.

Vous serez accompagné si besoin dans vos démarches en ligne, mais aussi dans  
la compréhension des documents, la constitution de dossiers simples et la création  
de comptes.



LA POSTE  
Rue d'Essling  
31480 CADOURS

TELEPHONE :  
36 31 (numéro non surtaxé)

HORAIRES D'OUVERTURE :  
• Lundi : 14h - 17h  
• Mardi : 9h - 12h / 14h - 17h  
• Mercredi : 9h - 12h / 14h - 17h  
• Jeudi : 9h - 11h30 / 14h - 17h  
• Vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h  
• Samedi : 9h - 12h



## Calendrier prévisionnel des manifestations de Cox - 2018

<b>Janvier 2018</b>	<u>13 janvier</u> : Partage de la Galette des Rois avec le Conseil Municipal
<b>Mars 2018</b>	<u>3 mars</u> : Soirée Cassoulet animée par Cox Animation
<b>Avril 2018</b>	<u>2 avril</u> : Omelette de Pâques par la Pétanque Coxéenne <u>7 avril matin</u> : Portes Ouvertes à la Déchetterie de Grenade, Route de St Cézert avec animations sur le thème de l'environnement.
<b>Juin 2018</b>	<u>10 juin</u> : Marché de Potiers sous la Halle (exposition de photos, sculptures) animé par Les Terres Vernissées et Cox Animation <u>23 juin</u> : Fête de la Musique animée par Cox Animation <u>Date à venir</u> : Voyage organisé par le Club du 3 <sup>ème</sup> Age de Cox
<b>Juillet 2018</b>	<u>20-21-22 juillet</u> : Fête locale avec dépôt de gerbe au monument aux morts, feu d'artifice et animations.
<b>Novembre 2018</b>	<u>04 novembre</u> : Repas des Châtaignes et vin nouveau animé par la Pétanque Coxéenne <u>11 novembre</u> : Cérémonie du souvenir avec dépôt de gerbe au monument aux morts
<b>Décembre 2018</b>	<u>02 décembre</u> : Grand Marché de Noël animé par Cox Animation <u>31 décembre</u> : Réveillon de la St Sylvestre animé par la Pétanque Coxéenne